Garde Equestre (Gardes bois et des forêts, Eco-Garde, Garde Littoral, ASVP, TPM, Police Municipale équestre)

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ECOLE GARDE EQUESTRE

Jean-Pierre MANDZIARA 06.52.38.78.77 contact@ecolegardeequestre.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Tests

Entretien Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Casier Judiciaire vierge Age minimum 18 ans Niveau : Bon Galop 4 ou galop 5 Toute personne exerçant ou souhaitant exercer le métier GARDE EQUESTRE et devant justifier de son autitude professionnelle.

Prérequis pédagogiques :

Bon Galop 4 ou Galop 5 Comprendre et parler le français ainsi que savoir lire, écrire et compter. Réussir les tests d'admission deux phases: Phase 1:-5 QCM (Français, Mathématiques, Culture Générale, Equin, Sécurité). Si moyenne sur les QCM Phase 2: Phase 2:- Entretien individuel par téléphone.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Exercer les activités de Garde Equestre, Eco-Garde équestre - Garde Littoral équestre - Gardes des bois et des Forêts équestre, ASVP équestre, ATPM équestre, Police Municipale équestre, connaître les bases légales et réglementaire de la fonction, accueillir et orienter le public. Utiliser les matériels, renseigner les documents, porter secours aux victimes, intervenir sur un début incendie, savoir entretenir un cheval et savoir intervenir à cheval.

Contenu et modalités d'organisation

Objectifs pédagogiques et contenu de formation : Prise de poste : - Accueil et vérification des consignes. - Accueil, contrôle et filtrage à cheval : - Information et renseignements, - Accueil, filtrage des accès et des personnes et des véhicules. Réalisation d'actions de surveillance équestre : - Orientation à cheval sur lieu d'intervention en milieu urbain ou rural, - Ronde et patrouille de surveillance équestre, - Conduite de briefing, - Diriger une Patrouille Équestre, - Tenue d'un poste de sécurité, - Attaque Terroriste. Intervention : - Porter assistance aux personnes (secours à personnes S.S.T), - Intervention à cheval suite à une alarme, - Intervention à cheval sur un feu naissant, - Appréhender une personne à cheval (T.I.P.E : Technique Intervention Professionnelle Équestre), - Gestion du conflit. - Gestion du stress Sécurisation événementiel : - Comportement en intervention événementiel, - Action de sécurisation. - Action de communication : - Module communic'action - Communication radio, - Transmissions, applications de l'information et/ou des consignes, - Comptes rendu écrits et oraux. Entretien et conduite du cheval : - Entretien du cheval, - Alimentation Équine, - Maréchalerie de secours, - Premiers secours Vétérinaire, - Comportement équin, - Désensibilisation équine. Assermentation Garde Particulier : - Module ASVP : "Propreté publique" collecte des déchets RSD/CSP - Module 1 : Tronc commun "Garde Particulier" - Module 2 : Garde-Chasse - Option à activer au cas par cas - Module 5 : Garde du domaine routier Particulier

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné
Commentaires sur la parcours personnalisable du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Suivi et évaluation : Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chaque des stagiaires et vous sera communiquée ainsi que la synthèse de tour de table. Un compte-rendu de formation sera rédigé par le(s) formateur(s) à l'issue de la formation. Une fiche de suivi de la formation transmise par mail sera remplie par le stagiaire sur l'utilité de la formation dans son métier 3 mois et 6 mois après la formation

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00373725 | du 04/10/2023 au 26/04/2024 | Saint-Ciers- d'Abzac (33) | ECOLE GARDE EQUESTRE | | Non éligible | FPC |
| 00439742 | du 08/07/2024 au 04/04/2025 | Saint-Ciers- d'Abzac (33) | ECOLE GARDE EQUESTRE | | Non éligible | FPC |
| 00498770 | du 02/10/2024 au 04/04/2025 | Saint-Ciers- d'Abzac (33) | ECOLE GARDE EQUESTRE | | Non éligible | FPC |

| 00570121 | du 02/10/2025 au 03/04/2026 | Saint-Ciers- d'Abzac (33) | ECOLE GARDE EQUESTRE | Non éligible | FPC |
|----------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------|-----|
| 00636025 | du 10/12/2025 au 06/05/2026 | Saint-Ciers- d'Abzac (33) | ECOLE GARDE EQUESTRE | Non éligible | FPC |